

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

INTERVENTIONS

1 – Adoption du budget primitif Ville – Exercice 2023

Intervention de Suzanne Egal et de *Elke Süberkrüb*

Monsieur le Maire, mes chers collègues, (S)

Nous nous sommes largement exprimés lors du débat d'orientation budgétaire et ne reviendrons ci-après que sur quelques points essentiels.

En premier lieu nous apprécions de disposer de l'estimation du réalisé de l'exercice 2022 pour raisonner sur le budget à prévoir pour l'exercice 2023. Lors du CM du 15 décembre vous avez confirmé avoir choisi dans votre règlement budgétaire et financier de maintenir le calendrier actuel de présentation du débat d'orientation budgétaire et du budget pour établir cette estimation.

Nous regrettons de ne pas avoir en regard de ces données, celles de l'évolution de la population tant en nombre (elle dépasse 17 000 habitants), que de pyramide des âges et de caractéristiques socio-culturelles.

Quant à la réduction des budgets de fonctionnement, nous avons évoqué plusieurs postes à examiner. Tous les postes budgétaires sont présents dans le document présenté aujourd'hui, malheureusement sans précision sur l'impact potentiel des réductions prévues. Rapproché au réalisé estimé pour 2022, ce budget reste très prudent, **prudence que nous pouvons admettre** dans un contexte général de grande incertitude.

Nous ne nous attarderons pas plus longtemps sur le détail du fonctionnement. A l'intérieur de ce budget nos orientations nous conduiraient nécessairement à faire des choix différents.

Votre introduction appelle cependant quelques commentaires sur les différents thèmes évoqués :

« Porter une attention particulière aux ménages qui pourraient souffrir de la situation économique difficile ». L'augmentation de seulement 5,4% de la subvention du CCAS ne permet pas de revoir les règles d'attribution des aides comme nous le demandions, le taux d'inflation actuel est d'ailleurs de 6,2 % (fin février).

« Maintenir notre offre de services aux habitants, notamment aux familles, tout en maîtrisant les dépenses de la ville ». Vous confirmez l'augmentation du coût des services à la population avec gel du tarif plancher à son niveau actuel. Nous apprécions cette décision qui rejoint le souhait récurrent du groupe Cités d'avoir un tarif plancher le plus bas possible afin de n'exclure personne.

« Environnement : poursuivre nos efforts importants en matière de maîtrise de nos consommations énergétiques ». Ce thème se retrouve essentiellement dans les investissements. Mais parce qu'il n'y a pas de petites économies, nous souhaitons aller plus loin et aborder ce point sous l'angle de la **sobriété**.

Afin de réduire encore la consommation énergétique de la ville, il y a une mesure simple à mettre en œuvre : Supprimer les 2 écrans digitaux publicitaires et éteindre tous les panneaux publicitaires

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023 INTERVENTIONS

lumineux présents dans la ville. Le Réseau de Transport d'Électricité RTE a classé ces écrans comme consommations superflues, au même titre que l'éclairage de devantures dans un document concernant l'hiver 2020 à 2021. Un écran publicitaire consomme dans l'année autant d'électricité qu'un ménage. Certes, le fait d'éteindre ces écrans publicitaires ne suffira pas à réduire significativement la consommation énergétique de la ville de Viroflay. Mais il s'agit d'un levier qui montrerait aux Viroflaysiens que la Mairie cherche à réduire sa consommation d'électricité à tous les niveaux, d'une manière responsable, en accord avec les principes de sobriété. Même si vous aviez pris des engagements avant les élections municipales pour promouvoir le numérique dans la ville, cette mesure ne serait pas contradictoire. La promotion du numérique passe aussi par l'accompagnement des Viroflaysiens, par exemple en proposant des formations, afin qu'ils maîtrisent l'informatique dans la vie courante, et en mettant un focus sur l'utilisation économe du numérique.

« Poursuivre notre action pour attirer de nouveaux professionnels de santé ». Il y a une forte attente des Viroflaysiens en la matière et nous soutenons les actions engagées, cependant nous souhaiterions qu'une réflexion soit également menée sur la création d'une maison de santé en lien avec les communes voisines.

« Logement : saisir les opportunités pour proposer des logements abordables aux Viroflaysiens ». Nous soutenons toutes les démarches qui permettent de créer du logement abordable sur la ville. Néanmoins, le budget surcharge foncière reste encore à un niveau très faible pour 2023 alors que nous sommes encore loin de répondre aux exigences de la loi SRU et des besoins en logements très abordables dans notre région. Pourriez-vous nous fournir l'actualisation au 1^{er} janvier 2023 du tableau des logements sociaux de Viroflay ?

En ce qui concerne les « orientations financières et investissements » :

« Lancer les chantiers de transformation de trois équipements majeurs ». Ces projets sont bien sûr très importants et intéressants pour les sportifs, les jeunes et les seniors, comme vous le dites. Mais ceci nous amène à raisonner sur l'ensemble des investissements de la ville en matière d'équipements et à revenir sur un sujet qui nous tient à cœur.

Nous le soulignons lors du débat d'orientation budgétaire, le plan d'investissement porte sur de nombreux équipements communaux. Certains, comme les écoles sont à l'usage quasi exclusif des Viroflaysiens alors que d'autres sont aussi utilisés par les habitants des communes limitrophes. C'est le cas, par exemple, des tennis et du centre aquatique, réalisés ces dernières années ou du gymnase des prés aux bois avec son mur d'escalade, en cours de réalisation. Ces réalisations devraient être pensées au niveau de Versailles Grand Parc ou a minima avec les communes de VGP les plus proches de Viroflay, le coût de leur réalisation ne pèserait pas exclusivement sur les Viroflaysiens et les capacités d'investissement de VGP seraient alors utilisées. **Vouloir tout réaliser nous-mêmes** nous contraint à augmenter la fiscalité pour faire face aux emprunts nécessaires. Nous l'avons dit aussi, il n'est pas anormal d'augmenter les impôts pour développer plus de services mais une politique

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

INTERVENTIONS

de partage des équipements aurait plus de sens en termes de collectivité et permettrait de réduire la charge financière pour la commune.

Le projet de réaménagement du quartier 'Village / Place de la fête' répond à notre demande récurrente de penser l'urbanisme et l'aménagement d'une façon globale. Si la partie 'Village' a fait l'objet de concertations, la partie 'Place de la fête' joue l'Arlésienne : on en parle et on ne la voit pas ! Le budget pluriannuel annoncé est pourtant significatif 8,7M€ et il ne saurait être inscrit au budget sans plus de précisions.

Dans le même temps, nous regrettons que les zones prévues pour une forte densification ne fassent pas l'objet d'un **projet d'aménagement d'ensemble** et se transforment au gré des seuls projets immobiliers.

En effet, vous n'avez toujours pas réservé et prévu d'aménager de nouveaux espaces de détente et de fraîcheur dans les zones à forte densification, alors même que ces espaces de proximité bénéficieraient directement aux habitants. Avec la vente du terrain dit 'du pont des Chasses', vous disposez d'un apport qui vous permettrait de le faire.

Le budget consacré aux circulations douces pour 2023 est très faible. 150K€ contre 300K€ proposés lors du DOB et aucune projection sur les années à venir. Le budget proposé permet-il de réaliser les aménagements provisoires suggérés sur l'avenue du général Leclerc dans le cadre du projet de RER'V' ?"

« Augmentation des taux des impôts locaux, après 12 ans de stabilité » : Puisque vous insistez sur la stabilité des taux d'impôts locaux, nous insisterons à notre tour. En effet cette affirmation est biaisée, la part départementale a augmenté de 5 points entre 2015 et 2018 et a contribué en retour aux finances de Viroflay sous forme de subventions.

Sur le plan de la gestion financière, depuis de nombreuses années, vous vous faisiez un point d'honneur à maintenir un faible taux d'endettement alors que les taux d'emprunt étaient au plus bas. Vous vous engagez pourtant dans le remplacement de la piscine par le centre aquatique des Bertissettes et annoncez le plan de transformation 'Viroflay 2025'. Dans le même temps, vous avez conservé et conservez encore un emprunt à 3,8%. En juin dernier vous avez enfin décidé de lancer un emprunt pour financer l'important plan d'investissement, emprunt souscrit à un taux encore intéressant. Et nous avons approuvé cette décision mais pourquoi avoir tant attendu et sera-t-il bien mobilisé en 2024 puisqu'il doit l'être au plus tard en mai 2024 ?

Parce que nos orientations nous conduiraient à moduler différemment le budget de fonctionnement et surtout à gérer autrement les investissements de la ville, nous venons d'en parler, nous voterons contre ce budget.